

**COMMUNE DE LÉRY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°VI-2022-04****Séance du 6 décembre 2022**

Le Conseil Municipal de la commune de Léry, légalement convoqué le 30 novembre 2022, s'est réuni salle du Conseil Municipal en mairie sous la présidence de Madame Janick LÉGER – Maire.

Présents	J. LEGER, M. CHRIAA, N. LECARFF, C. RABET, B. AUBERT, K. LANCTUIT, Y. CANCALON, B. NORMAND, C. JUSZKO, E. MERLIN, P. BOLARD, C. CONTREMOULIN, AG. MEREAX, E. LEFEVRE
Absents	C. DEMANTE
Pouvoirs	M. DUMONTIER à E. LEFEVRE, I LEVERE à M. CHRIAA, F. RAFYQ à C. JUSZKO, D. PAUMIER à C. RABET

Secrétaire de séance : M. CHRIAAElus : 19Nombre de présents : 14Nombre de votants : 18**Demande de subvention – Alarmes intrusion pour l'ensemble scolaire**

Madame la Maire souhaite remettre aux normes les alarmes pour l'ensemble scolaire.

Le montant de l'opération s'élève à environ 10 000 € HT.

Ce projet peut être financé de la façon suivante :

DETR - DSIL	40 %
Département	20 %
Fonds de concours	50 % du reste à charge
Commune	50 % du reste à charge

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** Madame la Maire à déposer des demandes de subvention aux différentes instances
- **Autorise** pour cette opération, la mairie à percevoir les aides attribuées.
- **Autorise** la maire à signer tout document relatif au dossier
- **Valide** la totalité de l'opération.
- **Autorise** l'engagement de la collectivité à mener à terme cette opération.
- **Autorise** Madame la Maire à inscrire ces dépenses au budget 2023

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Janick LÉGER
Maire de LÉRY